

PROGRAMME DE FORMATION

Pratiques de soin à médiation corporelle adaptées aux patients psychotiques

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical et éducatif travaillant, ou souhaitant travailler, auprès de sujets psychotiques.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

Objectifs de la formation

Définir la relation spécifique du sujet psychotique avec son corps.

Mettre en pratique des soins à médiation corporelle simples et adaptés aux personnes psychotiques afin de pouvoir les intégrer dans le cadre de sa pratique professionnelle.

Programme

De la théorie du corps à la pratique corporelle.

Les différentes approches théoriques à propos du psychotique avec son corps : Freud, Dolto, Jung, Allouch.

Les limites, les résistances, les blocages et les inhibitions du psychotique.

L'installation et les appuis du psychotique pour le sécuriser.

Le schéma corporel, la déstructuration du corps, le morcellement, les zones détachées.

Les émotions et les comportements du psychotique.

La violence et les automutilations du psychotique.

Le corps du psychotique dans l'accompagnement et le soin :

- Les vécus corporels, le corps et l'image du corps dans la psychose.

Le soin et la rencontre de l'autre : relationnelle, corporelle et thérapeutique :

- La communication non verbale et les signaux corporels.

Apprentissage et expérimentation des techniques de toucher spécifiques :

- Le toucher enveloppant, le toucher structurant, le toucher sécurisant, le toucher ontologique, le toucher à visée de bien-être.

Le cadre thérapeutique d'intervention : définition et application.

Méthodes et supports

Apports théoriques. Mises en pratiques de techniques corporelles de toucher (en tenue habillée). Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.